CORRESPONDANCE FRATERNELLE

Assemblée générale

14 novembre 2014
8h30 - 11h30
Salle de l'Etraz
R. Marché 10, Montreux

Ordre du jour

1. Accueil et méditation
2. PV de l'AG du 2.10.14
3. Accueil des nouveaux agrégés et consacrés
4. Nouvelles du comité
5. **Préparation de la négociation CCT**: présentation des points que le Comité entend mettre en discussion
6. Divers et propositions individuelles (à annoncer jusqu'au 10 novembre à claire-lise.favrod@eerv.ch)

Indications pratiques

Le plus simple est de venir en train: à l'extrémité sud-est du quai 1, il y a un passage qui conduit rapidement au centre paroissial.
Les possibilités de parcage sont limitées et chères: parking couvert du Marché ou du centre commercial Forum Montreux (plan p.6)

Sommaire

Editorial	p. 1
PV dernière AG	p. 2-3
In Memoriam	p. 4-5
Négociations CCT	p. 6
Médiation	p.7
Adresses utiles	p.8

Editorial

Elle ne sert que si l'on en use

Certaines batteries ne s'usent, dit le slogan, que si l'on s'en sert. Pour notre Association, c'est plutôt l'inverse: elle ne sert que si l'on en use. Il y a fort à parier que cela sera de plus en plus le cas dans les années à venir.

Le comité* qui a reçu votre confiance lors des élections de la dernière Assemblée générale est persuadé de l'utilité de notre Association pour la santé de l'Eglise – et donc pour le service du Christ ! Nous voulons continuer à travailler sur les trois axes qui donnent sens à nos rencontres : la théologie, la convivialité et la dimension syndicale.

Parmi les défis visibles à l'horizon, nous pouvons citer la révision de la CCT début 2015 (voir article ci-après), notre volonté de collaborer au mieux avec le CS et l'ORH sur les dossiers qui concernent l'exercice du ministère (conditions de licenciement, bilans de mandat, évaluation professionnelle, harmonisation des calendriers des rencontres qui concernent tout ou partie des collègues, …)

Pour toutes ces raisons, nous vous renouvelons nos encouragements à fréquenter nos Assemblées générales. C'est essentiellement votre présence à ces Assemblées qui rechargera nos batteries et nous permettra de servir au mieux les objectifs de notre Association. Nous nous efforçons d'aborder à chaque fois un thème intéressant le plus grand nombre et de prendre la mesure de vos besoins et de vos attentes.

Eric Bornand, président

Rappel important

Au cas où personne ne vous l'aurait encore fait savoir, rappelons que
Le temps mis à disposition par l'employeur pour la participation aux assemblées et activités de l'Association professionnelle est de **trois jours par an pour chaque membre ! (**art 69 et Annexe 1 de la CCT).
La participation aux assemblée générales et à la journée détente de La Ministérielle devrait donc clairement être inscrite dans chacun des cahiers des charges des membres de La Ministérielle.

* Le comité «nouvelle formule»:

Présidence :
Eric Bornand, pasteur
Vice-présidence :
Sylvie Keuffer, diacre
Secrétaire général :
Alain Martin, pasteur
Membres :
Armi Hildén, diacre,
Olivier Sandoz,
Jan de Haas,
Jean-Daniel Courvoisier,
pasteurs,
et une place vacante au moins.
Hors comité:
Marc Horisberger, caissier

Nous sommes à votre disposition pour toutes questions touchant à l'exercice du ministère. Rappelons qu'en cas de difficultés ou de litiges, il n'est jamais trop tôt pour envisager un soutien ou un accompagnement (détails sous www.pasteursetdiacres.ch/vd-accompagnement).

Procès-verbal de l'AG du 2 octobre 2014

Méditation : le ministre, passeur entre révélation et incarnation

Ouverture par M Durussel, président : assemblée importante : renouvellement du comité. Remerciements à A Joly pour son accueil.

Présence : Un certain nombre de collègues s'est excusé

PV du 20 juin :
- à propos de la Formation en Arménie 2105 : flyers disponibles. M Hoegger fait un bref écho de son voyage récent.
PV accepté, avec 3 abstentions

Election de nouveaux membres : MG Mouthon, S Wahli-Raccaud aimeraient intégrer notre association.
L'assemblée les acclame.

Nouvelles du Comité :
- dernière rencontre avec le CS : convention de subventionnement devait encore être signée (statu quo renforcé). Dès lors mise en route d'une re-négociation de la CCT (A Martin, J de Haas et P Farron nous représenteront). Bon climat.
- Journée détente 2015 : 1er mai à Montheron (JD Courvoisier et Maryse Burnat sont les organisateurs) : concert, marche, visite, repas gastronomique (!) à l'auberge.
- Pierre arrête le comité mais reste à disposition (Cf plus haut).

Elections:
Voir la Correspondance Fraternelle (CF) mais à rajouter qu'AS Martin, déléguée à l'Assemblée de la Société Pastorale Suisse, se retire. Trouver donc son successeur! Sybille Peter nous informe que cette assemblée est intéressante, riche des échos des autres Eglises.
Si Pierre se retire du Comité, les autres se représentent (E Bornand, S Keuffer, A Martin, JD Courvoisier, A Hildèn, O Sandoz, J de Haas)
Y a-t-il d'autres candidatures ? Non.
Election du Comité (en groupe) : à l'unanimité avec remerciements du président de l'Assemblée
Election du président : Eric Bornand sur proposition du Comité : acclamé. Que Dieu lui vienne en aide !
Election de la vice-présidence : Sylvie Keuffer sur proposition du Comité : acclamée avec les vœux de l'assemblée.
Secrétaire général : Alain Martin, délégué aussi à la FSF : acclamé !
A noter : d'autres membres pourront être élus en cours de législature.
Prise de parole du nouveau président : honoré de la confiance. Le Comité doit être au service des ministres : renforcer la théologie, la convivialité entre nous et défendre les exigences syndicales. Le statut des 20% dont il bénéficie va sans doute changer dans la re-négociation de la CCT.
Remerciements à Pierre : une bouteille de Saint-Saphorin (« porter ensemble »), bâtons de marche (« tu as assez siégé ») avec une smartbox pour les utiliser.
Le bureau de l'Assemblée (M Durussel, CL Favrod et L Zumstein) propose de continuer.

Budget 2015 :
- dates à corriger en bas de la version de la CF !
- quelques commentaires sur la version 2015 : stabilité, finances saines, proche d'un copié/collé de 2014.
- questions : pourquoi « salaires » est-il au pluriel ? salaires d'A Martin et d'une secrétaire ponctuelle pour aider le caissier.
- proposition : rajouter sur la présentation du budget la colonne du budget de l'année précédente. Merci !

Adoption à l'unanimité
Remerciements à Marc qui continue son office.

La Ministérielle, bilan (P Farron) :
(l'exposé est disponible sur notre site)
Quelques échos :
- J de Haas : rôles des ministres différents en CH romande et en CH allemande : prophètes <-> bergers. Il s'agit de remettre la parole au centre.
- S Peter : le pasteur/diacre, créateur de temps : pour les autres et pour lui.
- D Fatzer : rôle syndicaliste de notre Association ? En effet le statut d'employeur semble être un levier utilisé par le CS puisqu'il lui arrive de menacer de licenciement pour cadrer ou censurer un ministre. P Farron fait remarquer qu'être employeur est un métier et que le CS devrait confier la gestion des emplois à l'ORH. Le CS a plutôt été élu pour gouverner l'Eglise.
- M Léderrey : la Ministérielle devrait permettre la traduction entre le langage du monde du travail et les représentations du métier que nous avons de l'Evangile.
- Sylviane : où en est le dossier des doyens ? Se souvenir que PA Pouly joue ce rôle, aujourd'hui. Même s'il n'a pas été élu par ses « pairs »

Et parmi tout cela, des remerciements nombreux à Pierre : humanité indécrottable», « témoin » du Christ.

Divers :
- A Troyon : se forme en Art Thérapie à ASTRAM : accompagnement d'enfants en deuil ou dans la situation d'un divorce. Elle dit l'intérêt de sa formation au deuil de l'enfant et au divorce pour lui dans le cadre de cette association. Vraiment utile !
- Sophie : matinée théologique le 9 octobre : vision de l'homme actuel (Cf le site). Et à propos de la formation continue : la brochure ne donne pas toutes les infos : prendre le temps d'aller voir le site de l'OPF
- Sybille Peter : 175 ans de la SSP a donné de l'élan au comité. Le comité viendra à C-Bérard pour une retraite en janvier. Il va continuer à organiser des assises, notamment en 2016 (en lien avec la FEPS et « 2017 » ?). L'agenda pastoral : visibilité du protestantisme mais qui donc va l'acheter ? Plus symbolique que l'on croit. Va sans doute prendre une forme informatique. Aux membres inscrits de corriger les données.
- Alexandre Mayor : dans le récent licenciement d'un collègue, le Comité de la Ministérielle a-t-il eu un rôle ? Le Comité a proposé ses offices (veiller au processus) que le collègue a pris en partie.
- **Prochaine rencontre : 14 nov à Montreux** : centre paroissial d'Etraz, rue du Marché 10

Laurent Zumstein

L'exposé que Pierre Farron a fait en quittant la présidence a été fort apprécié. Il aide à mettre en perspective tous les changement survenus dans l'exercice du ministère ces 15-20 dernières années. Un powerpoint est disponible sur pasteursetdiacres.ch/se/vd/bericht/606

In Mémoriam

Jacques Roland, pasteur
25 juin 1927 – 18 juillet 2014

Né en 1927 au Caire où son père était enseignant, Jacques était l'aîné de 4 enfants. La famille est ensuite revenue dans le canton de Vaud et s'est installée à Bex où il a commencé sa scolarité, achevée à Lausanne. Il hésitait entre l'enseignement et le pastorat qu'il a finalement choisi, mais il a toujours gardé le plaisir de transmettre aux enfants et aux jeunes, ainsi que le goût de la littérature et du théâtre.

Après sa faculté à Lausanne et un stage pastoral à Perroy, il a effectué sa suffragance à l'Eglise française de Zurich, de 1950 à 1953.
Il est parti ensuite dans l'Eglise réformée de France à Montbuzat, en Haute-Loire. Il s'y est marié en 1953 avec Monique et il y a exercé le ministère jusqu'en 1963. Très proche de ses paroissiens, il est toujours resté attaché à cette paroisse où il est plusieurs fois retourné en vacances avec sa famille, assurant quelques cultes. En 2004, une fête y a été organisée pour les 50 ans de son arrivée et l'église était pleine d'amis venus partager leur reconnaissance.

De retour dans le canton de Vaud, il exerce son ministère à Prilly jusqu'en 1975 puis à Vufflens-la-Ville jusqu'en 1992. A la retraite, ils s'installent à Brenles, proches de leur fille Evelyne. Ils y passeront 19 ans, heureux dans la vie du village où ils chanteront dans le chœur mixte et où il jouera dans la troupe de théâtre locale. Ils déménagent ensuite à Prilly. Il effectuera plusieurs remplacements dans les paroisses de la Broye.

Avec son épouse, ils étaient complémentaires et ils ont formé un couple uni. Ils sont eu 5 enfants, dont Evelyne, pasteure, décédée en 2011, épreuve douloureuse. Pendant qu'il était à Vufflens, son épouse a fait la formation diaconale et ils ont ensuite eu beaucoup de plaisir à collaborer comme ministres.

Jacques a toujours été un homme de contact. Il aimait les rencontres et les fêtes et y participait de tout son cœur. A Vufflens, il a introduit la danse du picoulet pour le passage à l'an nouveau. Ouvert aux autres, il a célébré de nombreux mariages mixtes et aussi des remariages quand certains collègues rechignaient encore à le faire.
Il célébrait parfois jusqu'à trois mariages le même samedi.

Il était capable d'entrer en relation avec chacun. Aux USA chez l'un de ses fils, lui qui ne savait pas l'anglais, il trouvait toujours quelqu'un avec qui parler et souvent ils finissaient par découvrir des connaissances communes.

Dans son ouverture aux autres, il était sensible à leurs peines et a connu quelques périodes difficiles marquées par une accumulation de souffrances partagées. Il s'est donné pleinement et avec passion à son ministère et à ses paroissiens.

Il a aussi été un père et un grand-père attentif à ses enfants et petits-enfants. Il leur offrait son écoute bienveillante et attentive. Il s'intéressait à chacun et se tenait au courant pour rester proche d'eux. C'est ainsi qu'il s'est mis aux mangas pour partager leurs lectures. Il savait ne pas juger et voir le meilleur en chacun. Il avait une vive curiosité intellectuelle et une grande ouverture d'esprit.

Il a vécu proche de ses convictions dans toute son existence, professionnelle, familiale et sociale. L'Evangile a éclairé sa vie et l'a guidé. Il était reconnaissant à chacun de son soutien et ses dernières paroles ont été : « Merci infiniment ». Lors du service funèbre, nombreux sont ceux qui sont venus exprimer leur reconnaissance. Il avait choisi de rappeler l'amour de Dieu révélé en Jésus et dont rien ne peut nous séparer. (Romains 8/35).

Guy Lasserre

Carine Andreae Paris, pasteure
3 décembre 1958 – 29 septembre 2013.

Carine a vécu ses dix premières années au Cameroun et au Togo,
où ses parents étaient envoyés du Département Missionnaire Romand.

De retour au pays, la famille Andreae s'est établie à Morges. Carine était une fille douée intellectuellement et aussi habile de ses mains. Elle a suivi le collège de Morges, puis le Gymnase à Lausanne. Elle a toujours été passionnée par la lecture ; dans son jeune âge, elle fréquentait déjà la bibliothèque municipale avec l'envie de lire tous les livres proposés sur les rayons.

Carine a étudié la théologie à l'Université de Lausanne et a été consacrée pasteur à la Cathédrale en octobre 1985.

Après un stage pastoral à Saint-Paul (Lausanne) et un temps d'auxiliariat à Orbe, elle a été pasteur titulaire de la paroisse de Chavannes-Epenex de 1988 à 1996. Elle a poursuivi son ministère à Gland, puis, dès « Eglise à Venir », dans l'Ouest vaudois comme ministre régional « Présence et Solidarité » avec un accent sur la relation d'aide.

Ses dernières années, vécues à la Cure de Montpreveyres avec son époux, le pasteur Yves Paris, ont été marquées par la maladie. Encore jeune, elle a été opérée d'une hernie discale et son corps l'a presque toujours fait souffrir.

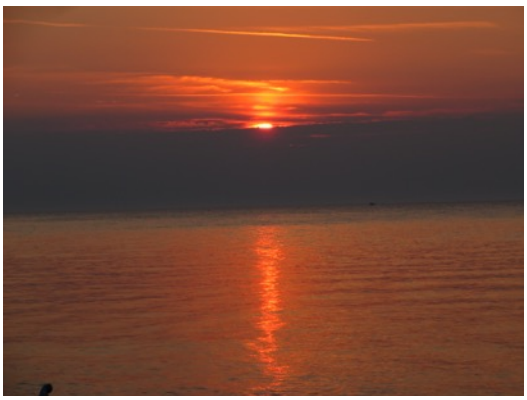

Elle a voulu vivre au mieux sa vie avec ce qu'elle avait reçu.

Elle était une personne calme, réfléchie, méditative. La recherche constante d'une vie intérieure lui a permis de consentir, peu à peu,
aux limites toujours plus resserrées de son corps. Elle se sentait en communion avec l'apôtre Paul : *Si notre être s'use petit à petit, notre être intérieur se renouvelle de jour en jour… c'est pourquoi nous ne perdons pas courage !*

Cette fragilité physique a aussi orienté son ministère. Sa quête personnelle d'un chemin de guérison affective autant que corporelle l'a amenée à développer des aptitudes dans le domaine du soutien psychologique et spirituel, mais aussi dans l'accompagnement au travers du toucher et du massage par « l'approche Rosen ». Elle est ainsi entrée dans un ministère de « guérisseuse blessée et de blessée guérissante ». Elle a fait sienne la promesse de l'Ecriture : *La paix de Dieu, qui surpasse toute intelligence, gardera vos cœurs en Jésus-Christ.* Soutenue et encouragée avec amour et fidélité par son époux, aidée par des thérapeutes, elle a pu vivre d'une façon apaisée la dernière étape de sa vie.

Le texte accompagnant le faire-part de son décès en témoigne d'une façon éloquente : « Entourée d'amour et de gestes délicats, il a fallu encore à Carine la paix d'une nuit douce. Laissant décroître son inspire, elle a reçu alors le souffle qui la fit nous quitter pour s'élever dans l'espace divin. »

Cleto Rosetti

(D'après un texte du pasteur Alain Wyss)

René Grognuz, diacre
9 décembre 1945 – 1er septembre 2014

C'est dans le Gros-de-Vaud, à Poliez-Pittet, que René Grognuz a passé son enfance et sa première jeunesse. Avec ses frères et sœurs,
il participe aux travaux de la ferme tout en effectuant un apprentissage de mécanicien de précision.

Suivant son intérêt pour les gens et le service d'autrui, il entreprend ensuite des études de travail social et devient éducateur, exerçant notamment son métier à l'institution de Serix sur Oron.

Son engagement dans l'Eglise le pousse à faire un stage de diaconat dans le Vully, puis la formation, qui le mène dans son premier poste aux Ormonts, dans la paroisse des Mosses, avec aussi un mi-temps régional. C'est là qu'il rencontre Anne, institutrice, qui deviendra son épouse. Ils ont eu deux enfants, Joël et Christian.

Après les Mosses, René et sa famille arrivent à Yverdon, où il exerce son ministère de diacre auprès des enfants, des jeunes et des personnes âgées. Son sourire, son humour et son amitié resteront dans les mémoires des personnes et des endroits où il a vécu.

Il a pu passer quelques années de retraite à Mathod, accueillant ses deux petits-enfants et jouant souvent le rôle de « grand-papa de quartier ».

Touché par une maladie insidieuse, il a porté avec courage sa vie à son terme, disant en guise de résumé : « J'ai eu une belle vie, un métier formidable riche en rencontres. » Et sur sa table de chevet d'hôpital, on pouvait lire ce petit mot : « je suis reconnaissant », ainsi que la célèbre prière qui dit : « j'ai tout remis entre tes mains… »

Frédéric Steinhauer

Négociations CCT : c'est le moment de mettre votre grain de sel.

Ces dernières années, au fil des événements, le comité a dressé la liste des points où la CCT a montré ses limites. Il faut aussi dire d'entrée que nous ne sommes pas mécontents de l'ensemble, sachant que le passage pour les ministres du statut de fonctionnaires à celui d'employés de l'Église a été un tournant majeur dans la vie de notre Eglise. L'un des avantages de ces travaux aura été de rendre beaucoup d'entre nous plus sensibles -et plus informés- sur les questions du droit du travail. Il est temps maintenant – en accord avec le Conseil synodal et l'association des laïcs salariés de l'EERV, bien entendu - de remettre l'ouvrage sur le métier en tenant compte des expériences récentes. Les négociations qui vont s'ouvrir au début de l'an prochain porteront en tout cas sur :

- ➡ Le système de rémunération (grille salariale, clarifications des calculs, écarts des salaires entre début et fin de carrière, frais professionnels, allocations familiales, différences diacres-pasteurs,…)
- ➡ La santé au travail
- ➡ Les processus d'évaluation
- ➡ Les temps de congé
- ➡ L'âge de la retraite
- ➡ L'obligation de résidence
- ➡ Les conditions de licenciement.

Ces points seront présentés et discutés lors de l'AG de Montreux. **Si vous avez d'autres remarques ou revendications, il faut en donner connaissance au comité dans les plus brefs délais.** Les négociations devraient avoir lieu dans le premier trimestre 2015.

Le comité a désigné les trois personnes suivantes pour nous représenter :

Pierre Farron, Alain Martin, Armi Hildén.

Plan d'accès pour l'assemblée générale du 14 novembre 2014

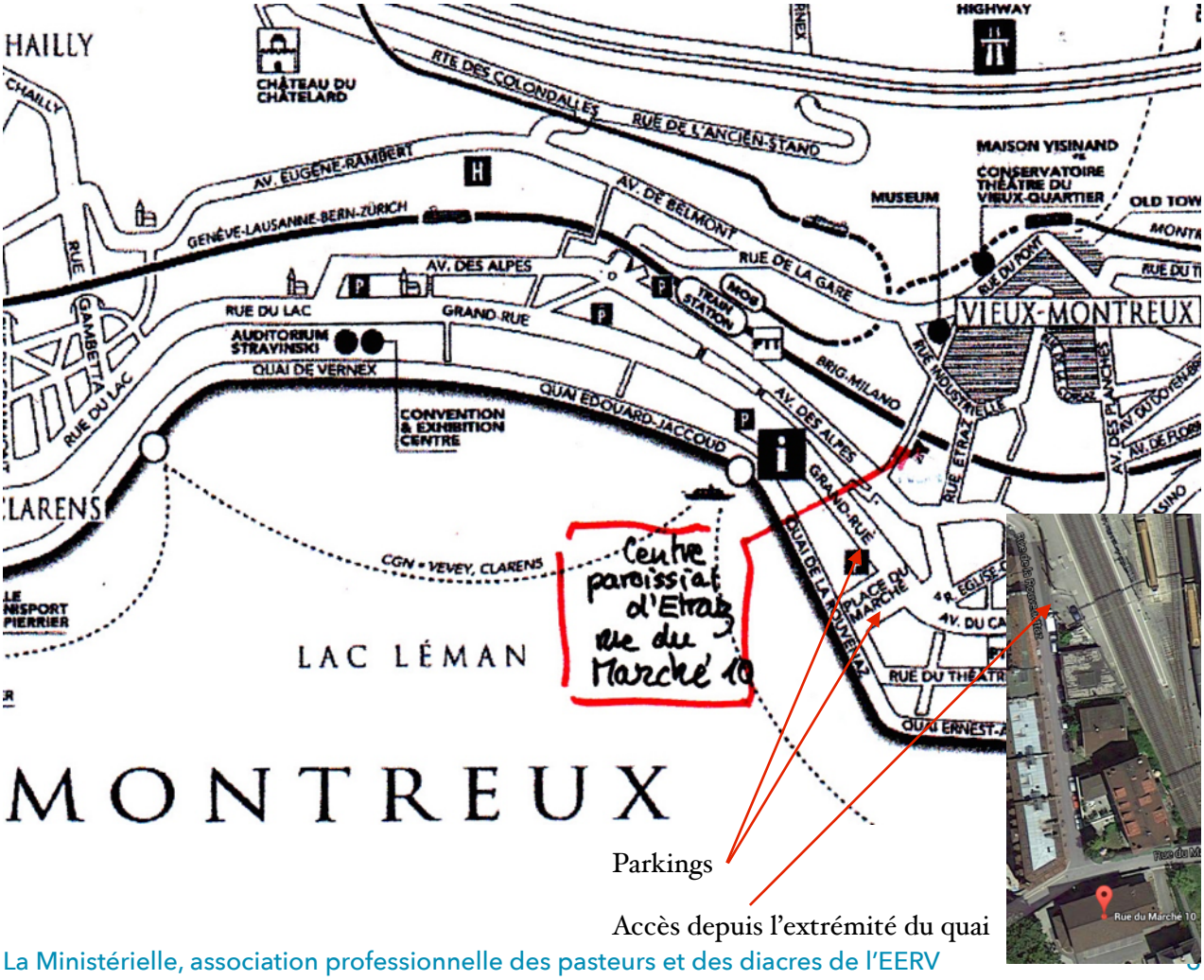

Rappel des premiers articles des statuts de La Ministérielle

Préambule
Le Christ envoie ses disciples ensemble en mission et non pas chacun pour soi. Au service du Christ et de son Evangile, qui est à la fois parole et action, les ministres de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) sont appelés à exercer leur ministère solidairement. C'est dans cette conviction, partagée par nos Eglises soeurs en Suisse, que nous considérons qu'un ministre qui travaille dans l'EERV fait partie de droit de l'association des ministres de cette Eglise.

Article 1 – **Définition**
La Ministérielle, association professionnelle des pasteurs et diacres de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud1, forme une association au sens des art. 60 et suivants du Code civil.
Son siège est à Lausanne.
Elle est membre de la Société pastorale suisse (SPS), dont elle constitue la section vaudoise.
Elle est membre de la Fédération des Sociétés de Fonctionnaires et des associations du parapublic vaudois (FSF).

Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud

La Ministérielle
Association professionelle des pasteurs et des diacres

Article 2 - **Relations avec l'EERV**
L'association entretient des rapports réguliers avec les autorités de l'EERV.
Elle respecte notamment les principes constitutifs, les textes législatifs et la charte de l'EERV.

Article 3 - **Buts**
L'association a pour buts :
a) d'entretenir et de développer chez ses membres l'exercice fidèle de leur ministère.
b) de fortifier entre eux la solidarité et l'entraide.
c) de représenter et de défendre les intérêts des ministres.
d) de veiller aux conditions de l'exercice du ministère.
e) de promouvoir l'esprit de collaboration entre diacres et pasteurs, ainsi qu'avec les laïcs en
charge d'un ministère.
f) de contribuer à la formation des ministres.
g) d'étudier les problèmes de l'Eglise et de son témoignage dans le monde actuel.
h) de donner son avis sur les sujets que les autorités ecclésiastiques lui soumettent en consultation.
i) de prendre position quand cela lui paraît nécessaire.
j) d'entretenir des relations avec des associations similaires, notamment celles des Eglises réformées de Suisse romande.

Article 4 – **Membres**
4.1 Les ministres en activité dans l'EERV, dès la suffragance, sont membres de droit de l'association. L'assemblée générale peut élire d'autres membres sur préavis du comité.
Les stagiaires, les ministres à la retraite, en congé ou salariés par d'autres institutions que l'EERV sont invités à assister aux assemblées générales, avec voix consultative.
Pendant la durée de leur mandat, les ministres occupant l'un des postes de direction de l'EERV, à savoir le Conseil synodal et la Direction d'un office, ne peuvent pas siéger au sein d'un organe de l'association, hormis l'assemblée générale.

Commission de médiation de l'EERV – appelez-les! (conseil de SG...)

(eerv.fl@sh 101, octobre 2010, mis à jour d'après le site internet de l'EERV)

En cas de conflits au sein de l'EERV, adressez-vous à la commission de médiation. En référence aux articles 211 à 220 du règlement ecclésiastique de l'EERV, celle-ci est composée de trois personnes indépendantes et neutres.

La médiation est un procédé volontaire par lequel des médiateurs ou des médiatrices accompagnent les personnes prises dans un conflit. Elle offre un espace d'écoute pour:

- raconter ce qui s'est passé,
- établir ou rétablir la communication,
- élaborer et trouver leurs propres solutions,
- conclure si possible un accord réaliste, juste et satisfaisant pour tous.

Les médiateurs et médiatrices ne sont ni juges, ni arbitres, ni experts. Ils ne peuvent imposer une solution aux parties. Ils garantissent un cadre respectueux afin que les personnes en médiation puissent s'exprimer en toute confiance. Ils sont tenus à une stricte confidentialité sur tout ce qui est dit ou évoqué durant la médiation.

Vous pouvez les solliciter si vous vivez un début de tension ou si vous êtes pris dans un conflit. Un des médiateurs va vous écouter et vous pourrez vous exprimer et parler de votre situation en toute confiance. Si vous souhaitez rencontrer la ou les personnes avec lesquelles vous vivez une difficulté, la commission prendra contact avec la ou les autres personnes. En cas d'accord pour l'organisation d'une séance de médiation, la commission se charge de la mettre sur pied.

Les médiateurs travaillent généralement à deux dans un endroit neutre, si possible proche de chez vous. Une séance de médiation dure habituellement deux heures. Il est aussi possible d'avoir des entretiens séparés. La procédure est gratuite.

Pour être écouté et poser des questions, prenez contact avec:

Mme Astrid Berger,	077 461 59 69
Mme Marie-Claude Ischer,	076 546 77 58
M. Alain Valiquer,	079 611 61 05

N'hésitez pas à faire appel à la commission de médiation au début d'une tension ou d'un conflit. N'attendez pas que la situation se péjore. C'est plus «facile» d'en parler au moment des premiers signes de désaccord ou de mésentente.

Vous vivez un début de tension, un conflit au sein de l'Eglise.
Vous sentez une gêne, cela vous pèse, c'est lourd !
Vous avez simplement envie d'en parler.

Les médiateurs de la commission sont là pour vous écouter et vous accompagner dans ce moment difficile.

Coordonnées utiles

Président:
Eric Bornand, Chapelle 11, 1070 Puidoux, 021/331.57.01 eric.bornand@pasteursetdiacres.ch
Vice-président:
Sylvie Keuffer, Ch. de la Cure 1, 1008 Prilly, 021/331.58.15 sylvie.keuffer@eerv.ch
Secrétaire général et rédaction de la CF:
Alain Martin, Boracles 78, 1008 Jouxtens-Mézery, 076/536.43.22 alain.martin@pasteursetdiacres.ch
Caissier:
Marc Horisberger, Oroliettaz 1, 1806 St-Légier, 076/421.68.92 marc.horisberger@pasteursetdiacres.ch